

La direction se veut le chantre du capital financier

La direction se veut le chantre du capital financier, seule compte les bénéficiaires et continue de victimiser les postiers et postières. Ils sont pourtant le pilier de sa production de richesse. Par ses objectifs financiers, elle accélère le processus de destruction. Depuis NGC, le processus de fermeture des PIC, la direction a commencé à réduire le nombre d'effectifs en centralisant la charge de travail, qui est considérée comme du trafic quotidien, avec des politiques de concentration.

Les réorganisations continuent

À titre d'exemple, la fermeture PIC Clermont AUVERGNE était à l'ordre du jour de la dernière réunion du CSE, est marquante dans cette politique de destruction. Avec un effectif total de 260 personnes, le centre futur ne pourra employer que 80 personnes à l'issue du projet. Au total, 180 personnes sont laissées à leur sort.

Le centre de tri de Lyon où une partie de l'activité serait transférée se situe à 200 km. 2 autres PIC sont concernées par ce projet Bordeaux et Montpellier.

Le nombre d'employés épuisés et perdant leur capacité de travail en raison de mauvaises conditions de travail est de 47, le nombre de personnes qui ne peuvent pas travailler en raison de graves problèmes de santé est de 14 et l'âge moyen est de 51,6 ans.

Ce projet plonge 180 personnes dans l'incertitude, c'est une situation assez tragique et dramatique.

Cela démontre que le côté humain n'est pas important pour La poste. Le projet repose sur l'optimisation des outils de production et l'augmentation de la charge individuelle de travail pour les agents. La direction de la poste, préoccupée par le gain financier et le rendement immédiat du projet, insiste pour le mettre en œuvre rapidement.

Une nouvelle expérimentation

Lors de la même réunion, ils ont annoncé qu'ils souhaitent expérimenter l'horaire de travail flexible. La PIC de Montpellier MAUGUIO a été sélectionnée comme zone pilote. Soit-disant, 6 personnes seront sélectionnées sur une base volontaire et on leur demandera de travailler 1 heure de plus pendant quatre semaines. L'objectif principal est d'augmenter rentabilité, en exploitant plus le personnel existant au lieu d'embaucher des travailleurs supplémentaires. Le risque de généralisation de ce projet de travail flexible signifierait la fin de nos droits sociaux et économiques acquis.

Ce projet vise à déroger aux règles des 35 h, cette flexibilité est une vieille lubie du patronat. Il ne cherche qu'à détourner les travailleurs de la légitime revendication à travailler moins, d'avoir du temps libre.

C'est inacceptable, Le déséquilibre entre la charge de travail et la main-d'œuvre s'accroît.

La réalité nécessite l'embauche de travailleurs supplémentaires. Sous prétexte de rentabilité et d'optimisation, la poste vise à faire beaucoup de travail avec peu de personnes. Cette situation entraîne la dégradation des conditions de travail, l'augmentation de la charge de travail et le déséquilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Cependant, certains syndicats, qui se déclarent réformistes, ne sont pas dérangés par cette situation et marchent main dans la main avec la direction. C'est malheureusement la réalité.

Pressée par nos critiques déclarées en débutant la séance tout en rappelant notre opposition à ce programme, la direction a déclaré : « *Ce n'est pas seulement notre décision, il y a aussi des syndicats qui nous soutiennent dans ce projet, maintenant je veux qu'ils prennent la parole et expliquent leurs positions* » et a demandé aux syndicats réformistes de faire une déclaration. La CFDT, FO et la CGC ont immédiatement répondu à cet appel, ils ont pris la parole les uns après les autres pour approuver ce projet de la direction.

Les droits acquis jusqu'à présent sont le résultat de nos luttes, obtenus par les mobilisations et non pas une faveur de la poste. Les projets de remettre en cause nos droits sociaux sont mis en œuvre sous prétexte du développement technologique, ils trouvent un soutien avec les attitudes conciliantes des syndicats réformistes.

PNT ou CA

Dans cette même logique, les attaques sur nos droits à des congés annuels ne sont pas surprenantes. D'un côté on prétend que nous sommes acteurs pour poser nos congés alors que nous n'avons jamais été aussi subordonnés. La gestion du personnel initiée avec GEODE puis GTM, se poursuit aujourd'hui par GTA.

La Poste se base sur la règle de la bonne personne au bon moment, qui pourrait être contre !? Seulement, cela suppose une véritable organisation



du travail et un volant de remplacement permettant à la fois de prendre nos congés et de prévoir les formations nécessaires.

Les rythmes de travail ont tous fait l'objet de négociations, elles incluaient obligatoirement les congés. Pourquoi La Poste impose aujourd'hui de nouvelles règles ? la réglementation prévoit d'accorder 5 fois la durée hebdomadaire et les jours de Bonifications avec les Repos Exceptionnels (dont 1 nous est volé chaque année) : voilà nos droits à congés.

La Poste nous dit qu'elle doit passer par des PNT pour mieux gérer nos congés, mais elle passe en force et ne fournit aucune explication qui permettrait aux membres du CSE d'avoir un avis éclairé. Ils ont d'ailleurs demandé une expertise, en réplique La Poste conteste la décision devant le tribunal.

La Poste veut modifier le décompte des jours de congés, mais il reste un principe : le nouveau calcul ne doit pas être moins favorable.

Il faut également permettre à chaque agent de pouvoir poser un jour de congé sans que lui soit décompté les jours de repos suivants.

Il reste à conquérir une nouvelle réduction du temps de travail avec les 32h et les 28h en nuit.

NAO

La Poste a ouvert les Négociations Annuelles Obligatoires portant sur les salaires. Elles concernent les salariés mais aussi les fonctionnaires pour le complément de rémunération.

Ses premières propositions sont indécentes, honte à nos dirigeants.

Écrasé par l'explosion des prix et l'inflation dans les secteurs des produits alimentaires et de l'énergie, le personnel peine à faire face à ses besoins quotidiens.

Il y en a assez des propos culpabilisateurs considérant les travailleurs comme une charge, ce sont eux qui créent la richesse. Nous combattons toujours ceux qui se l'accaparent.

Il n'y a rien d'anormal à ce que l'employé exige une compensation financière pour son travail.

La Poste n'est pas une entreprise déficitaire, au contraire elle augmente sa capacité de profit chaque année grâce au travail de ses employés.

Nous sommes fatigués d'être ceux qui créent la richesse mais qui sont condamnés à la misère.

Nous exigeons une véritable augmentation des salaires cette année d'au moins dix pour cent, afin de couvrir la perte de pouvoir d'achat des cinq dernières années.

Avec NGC, c'est l'évidence : faire faire beaucoup de travail par quelques-uns. Culpabilisé ceux qui oseraient s'absenter, d'être malades. Ce projet est l'aboutissement du processus initié par UAP/EAP.

Ce modèle visait à faire travailler les postiers et postières à plein rendement, qu'il s'agisse de leur capacité physique et mentale du travailleur, un seul but : maximiser l'exploitation.

Elle inclut aujourd'hui de la flexibilité, combattons cette nouvelle forme d'esclavage.

Comme nous devons gagner de nouveaux droits d'expression et de donner notre avis pour notre devenir.

La CGT considère que le travail doit permettre de construire sa vie personnelle, celle de sa famille, de participer au développement de la société et de se protéger socialement des risques liés à toute vie humaine.

Les situations anormales de travail doivent être combattues, en premier celle altérant la santé physique et psychologique des travailleurs. Elles sont inacceptables et ne peuvent perdurer.

L'inflation de ces dernières années doit être compensée dans son intégralité dans l'ensemble du territoire National, en Corse, dans les DOM et en métropole. La « prime » dite « vie chère » doit être enfin mise en œuvre à Mayotte comme cela a été promis cet été. Les augmentations salariales issues de ces négociations se doivent d'être générale. Il s'agit de reconnaître de manière sonnante et trébuchante pour tous les postiers, leur investissement et leur montée en compétence.

La CGT porte également :

- La mise en place du 13^{ème} mois
- Pour les collègues en TPAS l'accès à toutes les revalorisations
- L'élargissement des jours dit de pénibilité,
- La création de droits pour les menstruations incapacitantes

Pour la CGT, le résultat de nos négociations doit être mis en application à compter du 1er janvier 2025.

